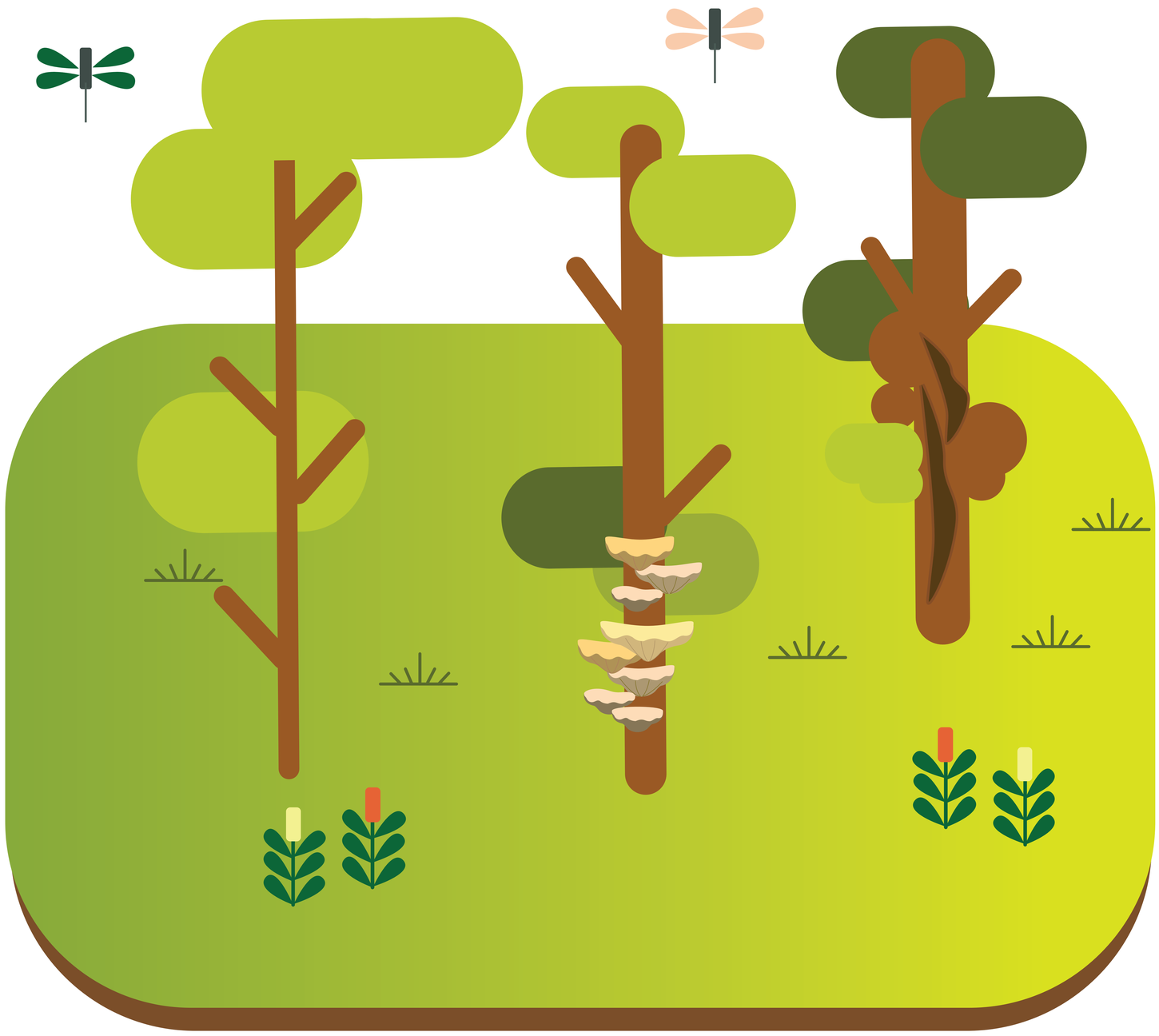
Ici nous procédons à l'abattage du séquoïa et du chêne

en raison de leur grande fragilité



De nouveaux arbres seront plantés au même endroit, à la suite d'analyses de sol pour comprendre la raison de la mortalité des deux arbres.
Le tronc du séquoia sera valorisé dans le parc de Grande Prairie comme mobilier.
Celui du chêne sera mis au repos pour permettre au grand Capricorne (espèce protégée) de trouver un autre gite.

Pour tous renseignements :
marine.kunstmann@territoires-rennes.fr / 06 71 97 03 53

biodiversité
RENNES s'engage

TERRITOIRES
RENNES

RENNES
Ville et Métropole